

Eoliennes, ennemies des chauves-souris?

Deux études menées au Val-de-Travers viennent d'être publiées à propos des effets potentiels des parcs éoliens sur les populations de chiroptères.

PAR MATTHIEU.HENGUELY@ARCINFO.CH



Les colonies de chauves-souris des vallées viennent souvent chasser sur les crêtes, selon deux études menées au Val-de-Travers. KEYSTONE

Un parc éolien peut-il mettre en péril des colonies de chauves-souris? Deux études menées entre 2012 et 2015 au Val-de-Travers viennent d'être publiées dans le «Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles». Elles concluent à l'importance des zones de crêtes pour les chiroptères, et donc, à de potentiels risques pour les mammifères volants. Explication avec Thierry Bohnenstengel, l'un des auteurs. «Nous savions qu'il y avait des colonies im-

portantes au Val-de-Travers. Ce qui n'avait par contre pas été documenté, c'était si ces chauves-souris montaient dans les secteurs de crêtes, où sont prévus les projets éoliens. A l'époque, pour les études du Mont-Crosin, on était parti du principe qu'il y avait moins de chauves-souris sur les crêtes. Or, c'est faux.»

Pour établir ce constat, les biologistes, pour la plupart membres du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), ont effectué plusieurs séries de

mesures. Recensement des colonies, poses d'émetteurs puis mesures acoustiques nocturnes ont permis d'identifier les zones où évoluent et chassent ces mammifères volants.

Données neutres

«L'idée du projet, c'était de faire un état des lieux au Val-de-Travers et d'avoir le maximum d'informations possible avant de lancer les projets», explique Thierry Bohnenstengel. Derrière les études, on retrouve le Canton et la Confédération, qui ont financé le tra-

vail afin de bénéficier de données neutres sur le sujet.

«Il y a de grands déplacements toutes les nuits. Même pour la pipistrelle, la plus petite des chauves-souris locales. Elle fait jusqu'à 15 kilomètres chaque soir pour aller se nourrir sur le lac en passant par les zones de crêtes.»

Les biologistes ont identifié certaines crêtes comme des zones de transit (Mont-de-Buttes, Nouvelle-Censière/Provence), d'autres comme zones de chasse (Mont-de-Boveresse, Chasseron). Pour expliquer ce

Des mesures favorables seront prises

«A la Montagne de Buttes, on va augmenter le risque de collision, mais nous allons prendre d'autres mesures favorables aux chauves-souris.» Conseiller communal à Val-de-Travers, Christian Mermet indique que les développeurs ont pris en compte les deux études neuchâteloises. «Les chauves-souris seront intégrées dans les systèmes de suivi. Il y a aussi tout un travail sur l'habitat et l'agriculture extensive qui leur sera favorable.»

Un budget pourrait également être débloqué pour des mesures touchant aux rénovations de bâtiments, afin de permettre des aménagements pour les chiroptères. Quant au projet du Mont-de-Boveresse, remis en cause plus directement encore par les conclusions de l'étude – il est situé sur un terrain de chasse des chauves-souris –, l'édile note qu'il faudra repartir de toute façon d'une page blanche. «Si le projet devait se faire, on devra se reposer les questions et probablement trouver d'autres réponses.»

choix des chiroptères, Thierry Bohnenstengel et ses collègues esquissent deux hypothèses principales.

Zones à insectes

Tout d'abord, la structure naturelle des crêtes, plus «sauvage», est propice aux insectes et donc à leurs prédateurs, les chauves-souris. Particulièrement des zones de bocages, avec haies et lisières, comme entre Les Bayards et les hauteurs de Boveresse. Ensuite, les phénomènes d'inversion des températures, à l'automne, privilégient aussi le développement des insectes dans ces secteurs.

Que ce soit en déplacement (souvent à hauteur de pale) ou en chasse (souvent en dessous), évoluer près d'une éolienne peut se révéler dangereux pour les chiroptères. Au choc se joint le risque de barotraumatisme, soit la différence de pression induite à proximité immédiate des pales qui peut être fatale aux petits mammifères.

Dès lors, les auteurs des différentes études ont émis quelques propositions, telles que renoncer aux constructions à proximité de colonies d'espèces rares, ou arrêter les turbines lorsque le vent est faible ou nul, soit lorsque la chasse aux insectes est la plus facile pour les chiroptères. «Cette mesure

permettrait de baisser drastiquement la mortalité.» Les biologistes proposent aussi de renoncer aux constructions dans les secteurs à valeur paysagère élevée, tels que les bocages et lisières, ou de ménager des couloirs à travers les parcs pour le transit.

Eviter un «mur»

«On veut surtout éviter le principe des 'murs' d'éoliennes. Si on entoure complètement une population, il y a un risque de disparition. Si tout se construit autour du Val-de-Travers, la station ornithologique de Sempach a calculé que les sérotines boréales et communes risquaient de disparaître de la région», prévient Thierry Bohnenstengel. «Et il reste un autre effet, la création des voies d'accès pour les éoliennes entraîne souvent une intensification de l'agriculture et une perte de qualité des milieux», pointe-t-il encore.

Les études neuchâteloises, si elles ne sont publiées que maintenant, ont déjà eu un impact sur les projets éoliens de la région. «Une partie de la planification a évolué», remarque le Neuchâtelois. Il cite notamment la planification vaudoise, qui a demandé des études d'impact cumulées en regard de ces grands trajets de chauves-souris mis en évidence à Neuchâtel.

Il traverse l'Atlantique équipé de sa seule montre

LE LOCLE Ulysse Nardin soutient Dan Lenard dans son aventure.

Aux dernières nouvelles, Dan Lenard est passé au large des Canaries. Direction: la Floride. Mais lui-même n'est probablement pas complètement sûr de sa localisation. Le navigateur, célèbre constructeur de super-yacht pour superriches, n'est pas en train de délivrer sa dernière création. Il fait route vers Miami, à la barre d'un dériveur de série de 10 mètres.

Son seul instrument: une Ulysse Nardin Diver Chronometer Great White, construite au Locle. La marque de montre, dont la mer et les anciens

chronomètres de marine constituent des sources d'inspiration, soutient cette aventure. Le skipper, en presque nativiste de la technologie, compte s'en tirer seul, sans électronique, sans pilote automatique, sans boussole, sans moteur.

Le vent et les étoiles guideront donc en principe l'aventurier jusqu'à la plus célèbre plage des Etats-Unis. Mais son voilier est tout de même équipé d'une balise, qui permet à son équipe de le localiser. Et surtout, le public peut suivre son voilier, le «Scia», sur différents réseaux sociaux.

Dan Lenard a lâché son compte Instagram à son départ de Cadix, en Espagne, le 20 janvier, annonçant qu'il réapparaîtrait trois semaines plus tard. De fait, il sera coupé du monde jusqu'à son arrivée en mer des Caraïbes, autour du 5 février. L'arrivée à Miami est, elle, prévue le 15 février. L'objectif de cette odyssee est, selon le communiqué diffusé par Ulysse Nardin, «de sensibiliser à la situation déplorable des océans». Le voyage de Dan Lenard doit lui permettre de «faire le point sur l'état de pollution actuel des mers».



Dan Lenard, concepteur de yachts, à bord du voilier sans équipement sur lequel il est en train de traverser l'Atlantique. SP

Pour lui, cette transat peut constituer un «signal de détresse au nom de l'océan», car il considère que «nous devons changer notre comportement à l'égard de notre environnement. Il nous faut développer des initiatives de prévention et de traitement: les premières en

concevant des yachts de manière intelligente et en faisant de la sensibilisation afin de souligner les activités et habitudes dommageables; les secondes en assumant la responsabilité de nos actes et en allouant des ressources à la réparation des dégâts causés.» **LOË**

PUBLICITÉ

Superflue & nuisible!

« Non à l'initiative extrême contre le mitage, parce qu'elle mettra les cantons et les communes sous tutelle. »



Raymond Clottu
conseiller national NE



www.initiative-extrême-mitage-non.ch
Fédération Romande Immobilière, Rue du Midi 15, 1003 Lausanne